Lefebvre Dalloz
Compétences.

Tél.: 01 83 10 10 10
src-formation@lefebvre-dalloz.fr
formation.lefebvre-dalloz.fr

Consolideur en normes IFRS - Parcours 13 jours

Certification Lefebvre Dalloz - Améliorer et sécuriser ses pratiques dans l'établissement des comptes consolidés en IFRS

Code	Durée	Tarif Inter*
1973	13 jours	10 950 € HT

Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Appliquer les principes et techniques essentiels de consolidation en normes IFRS
- Établir la méthodologie de construction du tableau de variation des capitaux propres consolidés et du tableau des flux de trésorerie
- Traduire les impacts des variations de périmètre dans les comptes consolidés du groupe

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès.
Techniques de consolidation en IFRS : principes et méthodes - 3 jours (1106)

Préciser le cadre réglementaire et le processus d'établissement des comptes consolidés en IFRS

Expliquer le contexte, le cadre réglementaire et présenter le processus

- Définition et objectifs de la consolidation
- Notion de groupe, liens de dépendance et méthodes de consolidation applicables
- Cadre général de l'application des normes IFRS au contexte de la consolidation
- Les étapes-clés du processus de consolidation
- Partage sur le cadre réglementaire des comptes consolidés

Déterminer le périmètre de consolidation en IFRS

- Détermination de l'ensemble consolidé : contrôle exclusif (IFRS 10), contrôle conjoint (IFRS 11), influence notable (IAS 28)
- La notion de pourcentage de contrôle et de pourcentage d'intérêts
- Cas pratique fil rouge 1/7 : déterminer les pourcentages de contrôle et définir les méthodes de consolidation applicables

PUBLIC

Les consolideurs récemment nommés dans la fonction - Toute personne débutante ou justifiant d'une expérience significative en technique de consolidation et souhaitant faire valider ses connaissances et savoir-faire

PRÉ-REQUIS

Avoir une bonne maitrise de la comptabilité générale et/ou une première expérience en production de comptes consolidés

LES POINTS FORTS

La reconnaissance des compétences acquises en consolidation en normes IFRS, par un jury de professionnels

Nos parcours sont composés de formations cohérentes et complémentaires dispensées par des experts et praticiens d'entreprise pour découvrir, approfondir et valider savoir-faire et compétences.

Nous vous accompagnons dès le début en veillant à ce que les objectifs du parcours soient en adéquation avec vos attentes puis tout au long de votre formation avec des échanges personnalisés.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert

SATISFACTION ET EVALUATION

A l'issue du parcours, une évaluation écrite d'une durée de 3h30 est réalisée afin de valider l'acquisition des connaissances et obtenir le certificat "Lefebvre Dalloz". Cette évaluation se déroule en présentiel dans nos locaux et

porte sur l'intégralité du parcours de la formation, sous la forme d'un cas pratique. L'obtention de la moyenne générale à l'évaluation permet de valider le certificat "Lefebvre Dalloz". Le résultat de l'évaluation est communiqué à l'issue d'un délai de 15 à 45 jours.

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Procéder aux travaux préparatoires à la consolidation des comptes en IFRS

Organiser les retraitements d'homogénéisation pour passer des états financiers en normes locales aux liasses de consolidation en normes groupe

- Les principes généraux des retraitements et leur impact
- L'analyse des retraitements courants : coût d'acquisition des immobilisations, contrats de location, provisions fiscales
- Cas pratique fil rouge 2/7 : constater les écritures de retraitement dans des liasses de consolidation

Établir la charge d'impôt en consolidation : la notion d'impôt différé

- Identification des bases d'impôts différés : notion de différence bilantielle, incidence des écritures de retraitement et d'élimination du reporting
- Les modalités de calcul et de suivi : comptabilisation, principe de symétrie et de reconnaissance des impôts différés actifs, la « preuve » d'impôt
- Cas pratique fil rouge 3/7 : identifier les bases d'impôt différé, déterminer et suivre la charge d'impôt

Opérer la conversion des états financiers en devises dans la monnaie de consolidation

- La notion de devise de « fonctionnement »
- Les méthodes de conversion applicables
- Cas pratique fil rouge 4/7 : convertir les comptes d'une liasse en devises sur plusieurs exercices

Réaliser les principales opérations de consolidation des entités du groupe en IFRS

Eliminer les opérations internes au groupe

- Identification, réconciliation et élimination des comptes réciproques achats-ventes, créances-dettes, etc.
- Élimination des résultats internes : cessions d'actifs, provisions, dividendes
- Points spécifiques à la méthode de la mise en équivalence
- Cas pratique fil rouge 5/7 : constater l'impact de l'élimination des marges sur stocks et impôts différés ainsi que des dividendes

Traiter la première consolidation d'une entité avec prise de contrôle : intégration globale

- Les points clés du traitement des prises de contrôle : détermination du prix d'acquisition, évaluation des actifs et passifs acquis, comptabilisation des écarts d'évaluation, détermination de l'écart d'acquisition
- L'élimination des titres de participation
- Le partage des capitaux propres entre le groupe et les minoritaires
- Le suivi ultérieur à la prise de contrôle
- Cas pratique fil rouge 6/7 : opérer le traitement de la prise de contrôle d'une entité et son suivi ultérieur ; procéder à l'élimination des titres et au partage des capitaux propres dans la balance consolidée

Traiter la première consolidation d'une société mise en équivalence

- Prise en compte des écarts d'évaluation et d'acquisition
- Cas des frais d'acquisition
- Cas pratique fil rouge 7/7 : procéder à la mise en équivalence d'une entité dans la balance consolidée et présenter son incidence sur le bilan et le compte de résultat consolidés

Expliquer la structure générale des états financiers consolidés en IFRS

- Le bilan et le compte de résultat consolidés
- Les autres documents : l'état du résultat global, le tableau de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie, les notes annexes
- Atelier en groupe : prendre connaissance des différentes structures de documents constituant les états financiers au moyen de la revue d'états financiers d'un groupe en IFRS

Cas pratique fil rouge tout au long de formation pour mettre en application les différents thèmes abordés et élaborer un bilan et un compte de résultat consolidés
Le tableau des flux de trésorerie (TFT) en consolidation : le construire et l'analyser - 2 jours (1114)

Identifier le cadre réglementaire pour la publication du tableau de flux de trésorerie

Expliquer le TFT

- Structure du tableau
- Objectifs du TFT
- Brainstorming : les apports du TFT

Préciser les obligations en matière de publication et les formats préconisés

- Selon les normes IFRS
- Selon les règles françaises (comptes sociaux et consolidés)
- Etude de cas : analyse comparative des formats appliqués par plusieurs groupes

Etablir le tableau des flux de trésorerie à partir des comptes sociaux

Représenter la structure générale du tableau

- Le concept-clé : trésorerie et équivalents de trésorerie
- Analyse de la ventilation des flux de trésorerie par fonction : flux d'activité, flux d'investissement et flux de financement
- Identification du contenu et des caractéristiques de chaque catégorie
- Cas pratique : déterminer un flux de trésorerie d'activité selon la méthode indirecte

Mettre en œuvre la méthodologie de construction du TFT à partir des comptes sociaux

- Application aux flux générés par l'activité

- Application aux flux liés aux opérations d'investissement
- Application aux flux lés aux opérations de financement
- Cas pratique : élaborer un tableau de flux de trésorerie pour une entité

Traiter les opérations de trésorerie particulières pour présenter les flux

- Opérations sans effet sur la trésorerie
- Opérations de couverture
- Les possibilités de présentation des flux nets
- Classement de certains flux dont la présentation n'est pas précisée par les normes
- Quiz sur les opérations particulières de trésorerie

Construire le tableau des flux de trésorerie consolidé permettant d'analyser la trésorerie du groupe

Repérer les spécificités du tableau des flux de trésorerie consolidé

- Méthode de consolidation et impact sur la présentation des flux de trésorerie
- Elimination des flux internes : cas des dividendes et des augmentations de capital
- Particularités des entités mises en équivalence
- Présentation des flux liés aux prises et pertes de contrôles
- Présentation des flux liés aux variations d'intérêts dans une entreprise contrôlée
- Incidence de la variation des cours des devises
- Cas pratique : déterminer les flux à présenter en cas de variation de périmètre

Mettre en œuvre la méthodologie de construction du tableau des flux de trésorerie consolidé

- A partir des tableaux de trésorerie individuels
- A partir des comptes de bilan en flux
- Les informations à fournir en annexe
- Les principaux ratios d'analyse financière couramment utilisés
- Cas pratique de synthèse : élaborer au moyen de matrices Excel les tableaux de flux de trésorerie à partir des comptes individuels et consolidés de groupes dans différentes situations

Impôts différés et preuve d'impôt en consolidation - 3 jours (1115)

Expliquer l'approche bilancielle retenue pour les normes internationales et les règles françaises de consolidation permettant l'identification des bases d'impôt différé

Préciser la notion d'impôt différé

- Présentation des règles françaises (Règlement 2020-01 l'ANC) et de la norme IAS 12 : champ d'application, distinction impôt exigible / impôt différé

- Détection des sources d'impôt différé : l'approche bilancielle
- Les exceptions à la comptabilisation d'impôts différés : cas du goodwill
- Quiz : l'approche bilancielle

Identifier les bases d'impôt différé donnant lieu à la constatation d'un actif ou d'un passif d'impôt différé

- Différenciation entre valeur comptable / base fiscale
- Différenciation entre comptes individuels / comptes consolidés
- Traitement des déficits fiscaux reportables
- L'impact des écritures affectant les actifs et passifs sans transiter par le compte de résultat
- L'imposition des capitaux propres des entreprises consolidées : principe de symétrie
- Impôts différés actifs et regroupements d'entreprises : particularités du délai d'affectation
- Cas des actifs évalués à la juste valeur dans les comptes consolidés
- Cas des réserves en instance de distribution
- Cas de l'intégration fiscale
- Cas pratique : identifier les bases d'impôt différé, calculer l'impôt différé net et le comptabiliser

Établir la preuve de l'impôt suite à son évaluation, sa comptabilisation et la mise en œuvre de son suivi

Évaluer les impôts différés en vue de leur comptabilisation et leur suivi

- Approche des règles et des taux d'impôt applicables
- Première comptabilisation : quelle contrepartie ?
- Compensation des impôts différés actifs et passifs d'une même entité et sur une période fiscale donnée
- Suivi et apurement des impôts différés dans le temps
- Cas pratique : évaluer, comptabiliser et compléter le tableau de variation des capitaux propres relatif à un impôt différé selon différentes hypothèses
- Illustration à partir de l'échéancier d'un contrat de crédit-bail : calculer l'impôt différé pour les années 1 à 15

Appliquer la méthodologie de la preuve de l'impôt

- Calcul du taux effectif d'imposition (TEI)
- Justification des éléments de rapprochement : besoin de réconciliation entre taux théorique et TEI
- Détermination de la preuve d'impôt entité par entité puis de la preuve d'impôt groupe
- Cas pratique : établir la preuve d'impôts après avoir identifié les bases d'impôt différé, calculé et comptabilisé l'impôt différé d'une filiale

Impacts des Règles GloBE du Pilier 2 sur l'impôt calculé en consolidation

- Présentation des principales différences entre les Règles GloBe et les Règles de consolidation concernant le périmètre, ainsi que pour les calculs : Résultat GloBE, Impôts concernés
- Conséquences dans les travaux de consolidation (justification des bases de calcul des ID, identification du niveau de données utilisées dans GloBE)
- Cas de synthèse : passer les écritures de consolidation, compléter le tableau de suivi des impôts différés, établir la preuve d'impôts d'une société, élaborer et alimenter un reporting fiscal

Présenter les impôts différés au bilan, au compte de résultat et dans les informations à fournir en annexes

Déterminer l'impôt différé en période intermédiaire

- Application des règles de l'IAS 34
- Calcul du TEI en période intermédiaire
- Cas pratique : calculer la charge d'impôt (exigible et différée) au titre d'une période

Renseigner les impôts différés dans les états financiers consolidés

- Présentation au bilan et au compte de résultat consolidés
- Présentation dans l'état du résultat global consolidé
- Présentation dans le tableau des flux de trésorerie consolidé
- Mentions à porter dans les notes annexes
- Etude de cas : document d'enregistrement universel (DEU) publié par un groupe coté

Techniques approfondies de consolidation en normes IFRS : les variations de périmètre (IFRS 3, IFRS 10) - 3 jours (1112)

Appliquer la norme IFRS 3 aux regroupements d'entreprises lors d'une prise de contrôle

Traiter la prise de contrôle

- Champ d'application de la norme IFRS 3 : la notion d'activité
- Détermination du coût d'acquisition : juste valeur et compléments de prix conditionnels
- Identification et évaluation des actifs acquis et des passifs assumés : juste valeur, « option juste valeur » pour les intérêts minoritaires, écarts d'évaluation
- Détermination et suivi du goodwill : goodwill complet, partiel, cas particulier du "goodwill négatif"
- Incidence de la prise de contrôle sur le bilan et les capitaux propres consolidés
- Ajustements ultérieurs durant la période d'évaluation
- Cas pratique : déterminer le goodwill à constater en normes IFRS et les impacts de la prise de contrôle avec minoritaires sur le bilan et analyser les capitaux propres consolidés

Traiter le cas particulier de la prise de contrôle par étapes (cas de titres détenus avant la prise de contrôle)

- Réévaluation de la quote-part antérieurement détenue et conséquences pratiques
- Incidence d'une acquisition par étapes sur le bilan et les capitaux propres en cas de passage de la mise en équivalence à l'intégration globale
- Cas pratique : déterminer le goodwill et les impacts d'une prise de contrôle par étapes sur le bilan et analyser les capitaux propres consolidés en IFRS

Appliquer la norme IFRS 10 aux variations d'intérêts ultérieures à la prise de contrôle

Mesurer l'impact des acquisitions complémentaires d'intérêts dans une entité contrôlée

- Acquisition complémentaire d'intérêts minoritaires en cas de goodwill partiel / complet
- Incidence d'une acquisition complémentaire d'intérêts sur le bilan et les capitaux propres consolidés
- Cas pratique : déterminer les impacts sur le bilan d'une acquisition d'intérêts minoritaires dans une filiale et analyser les capitaux propres consolidés en cas de goodwill partiel et complet

Mesurer l'impact des cessions d'intérêts aux minoritaires sans perte de contrôle

- La détermination et l'analyse du résultat de cession
- L'incidence d'une cession d'intérêts sans perte de contrôle sur le bilan et les capitaux propres consolidés
- Cas pratique : déterminer les impacts d'une cession d'intérêts sans perte de contrôle sur le bilan et contrôler les capitaux propres consolidés

Mesurer l'impact de la cession d'intérêts avec perte de contrôle

- Détermination et analyse du résultat de cession
- Incidence d'une cession d'intérêts avec perte de contrôle sur le bilan et les capitaux propres consolidés
- Cas pratique : déterminer les impacts sur le bilan d'une cession d'intérêts avec perte de contrôle et analyser les capitaux propres consolidés

Traiter le cas des entités mises en équivalence en lien avec IFRS 3 et IFRS 10

- Coût d'acquisition et modalités de première consolidation
- Variations ultérieures d'intérêts
- Cas pratique : déterminer les impacts d'une première consolidation d'une entité mise en équivalence et d'une acquisition complémentaire de titres sur le bilan et analyser les capitaux propres consolidés

Identifier les conséquences de la norme IFRS 10 en cas d'opérations de restructurations internes

Traiter la fusion de filiales

- Principes clés
- Conséquences sur le bilan et les capitaux propres consolidés

- Cas pratique : déterminer les impacts d'une fusion de filiales sur le bilan et les capitaux propres consolidés

Traiter la cession interne de titres d'entités consolidées

- Principes clés
- Conséquences sur le bilan et les capitaux propres consolidés
- Cas pratique : déterminer les impacts d'une cession interne de titres entre filiales sur le bilan et analyser les capitaux propres consolidés

Tableau de variation des capitaux propres en normes IFRS - 2 jours (1118)

Expliquer le principe de bouclage des capitaux propres et l'impact de l'application de IFRS 10 et IFRS 3

Préciser les objectifs du bouclage des capitaux propres

- Utilisation comme moyen de vérification
- Exploitation comme un outil de simulation
- Atelier collectif : simuler l'impact de la première application de IFRS 16 sur une entrée de périmètre

Identifier la structure du tableau de variation des capitaux propres

- Conception générale du tableau : principe et modèle
- Détail des modalités : tableau pour entité et tableau de synthèse
- Cas pratique : établir les tableaux de variation des capitaux propres individuels et de synthèse dans le cadre d'une consolidation simple sans variation de périmètre

Déterminer l'impact de l'application de IFRS 10 et IFRS 3

- Notion de « contrôle » selon IFRS 10
- Modalités d'évaluation du goodwill (IFRS 3) : évaluation initiale, évaluation ultérieure
- Traitement des coûts liés à l'acquisition de la cible : frais de conseil, frais d'émission liés à une augmentation de capital, frais financiers
- Traitement des compléments de prix : date et montant à comptabiliser
- Différences entre normes IFRS et normes françaises
- Atelier pratique : traiter une acquisition de 100% des titres avec paiement différé et frais d'acquisition en normes françaises puis en IFRS

Mesurer les impacts de la prise de contrôle par acquisitions successives sur les capitaux propres consolidés (IFRS 3)

Mettre en œuvre la prise de contrôle suivie d'une acquisition d'intérêts minoritaires

- Opération unique / opérations distinctes
- Calcul du goodwill partiel ou complet selon les termes du contrat d'acquisition
- Cas pratique : établir le tableau de variation de capitaux propres dans le cas d'un goodwill complet

Traiter la prise de contrôle d'une entité précédemment mise

en équivalence

- Rappels IFRS 9
- Analyse et calcul du goodwill partiel ou complet
- Cas pratique : établir les tableaux de variation de capitaux propres (individuels et de synthèse) dans le cas d'un passage de la mise en équivalence à l'intégration globale

Gérer la prise de contrôle d'une entité précédemment intégrée proportionnellement

- Rappels IFRS 9
- Analyse et calcul du goodwill partiel ou complet
- Cas pratique : établir le tableau de variation de capitaux propres dans le cas d'un passage de la mise en équivalence à l'intégration globale

Traiter les impacts dans le tableau de variation des capitaux propres des différents cas de restructuration au sein d'un groupe - Principes généraux

Préciser les impacts liés à la variation de pourcentage d'intérêts

- Cas sans perte de contrôle (cessions internes de titres, augmentation de capital, etc.)
- Cas avec perte de contrôle
- Atelier pratique : traiter une cession interne de titres suivie d'une augmentation de capital réservée aux actionnaires externes

Identifier les impacts liés aux restructuration

- Déconsolidation
- Fusions d'entités
- Acquisition suivie d'une fusion dans le même exercice
- Atelier pratique : traiter une prise de contrôle d'une entité suivie d'une fusion
- Cas pratique de synthèse : présenter l'impact, sur les tableaux de variation des capitaux propres, de la diminution de pourcentage d'intérêt, de l'entrée d'une société intégrée globalement et d'une conversion d'une société en devise étrangère

Evaluation du parcours (3h30) en présentiel

L'évaluation est la garantie de la qualité et de l'efficacité du transfert de compétences durant le parcours.

En présentiel ou distanciel, en synchrone ou asynchrone, pendant ou à l'issue du parcours, la réussite de l'évaluation donnera lieu à un certificat «Lefebvre Dalloz»

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

A DISTANCE, PARIS

- 16 Sep. au 18 Déc. 2026